



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Pilote d'hélicoptère

Le ou la pilote d'hélicoptère, du domaine militaire ou civil, participe à des missions de combat ou de secours. Il ou elle est capable de se poser n'importe où et d'évoluer en montagne ou en mer. Sang-froid et ténacité sont nécessaires pour exercer ce métier.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 2**

Salaire débutant : **2500 €**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

Secteurs professionnels : Défense, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'adore conduire, J'aime bouger



© DPMAT

Le métier

Préparer son plan de vol

Le ou la pilote d'hélicoptère transporte des passagers et des passagères en garantissant leur sécurité. Il ou elle est également en charge des liaisons radio et reste à l'affût de la moindre anomalie ou panne d'appareil. Avant tout départ, il ou elle prépare son plan de vol : traçage, vérification du carburant, contrôle de la météo. Il lui faut également être capable de poser son appareil n'importe, de voler à basse altitude, ou en milieu montagneux ou maritime.

Pilote dans l'armée

Quand il ou elle ne travaille pas dans le civil, le ou la pilote d'hélicoptère évolue au sein de l'armée (de Terre, de l'Air ou dans la Marine nationale) où ses missions riment avec combat, reconnaissance, transport de troupes, appui aux combattants et aux combattantes évoluant sur le sol.

Pilote dans la Sécurité civile

Au sein de la Sécurité civile, le ou la pilote d'hélicoptère joue un rôle central dans les missions de service public, comme les sauvetages en montagne et en mer (de jour comme de nuit), les évacuations sanitaires d'urgence, la lutte contre les incendies de forêt, ou encore l'intervention lors de catastrophes naturelles.

Pilote dans la Gendarmerie

Au sein de la Gendarmerie nationale, le ou la pilote participe à des missions d'assistance, de police judiciaire (arrestations, renseignements, reconstitutions) et de police administrative (prévention, surveillance de la route).

Compétences requises

Des compétences physiques

Ce métier demande de réelles compétences physiques. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle un test d'aptitude physique est obligatoire. En effet, les conditions de travail du ou de la pilote sont parfois stressantes du fait des horaires et des lieux de vol. Il ou elle doit faire preuve d'endurance pour rester assis ou assise durant de longues périodes. Pour prévenir les risques, des visites médicales régulières sont organisées avec un bilan complet tous les 2 ans pour les gendarmes pilotes, tous les ans dans le civil.

Un bon mental

Quand on tient entre ses mains la vie des personnes que l'on transporte, il faut faire preuve de prudence, de vigilance et de sang-froid pour gérer les imprévus.

Une véritable organisation en amont

Avant même de décoller, le ou la pilote d'hélicoptère est déjà dans son vol. Il ou elle prépare son trajet grâce aux cartes aéronautiques et n'oublie jamais de consulter les bulletins météo.

Où l'exercer ?

Dépendant de la météo

Le pilotage dépend des contraintes météorologiques (grand vent, pluie, températures basses, visibilité réduite...) qui obligent parfois le ou la pilote d'hélicoptère à travailler durant des plages horaires assez larges et avec des horaires d'astreinte.

Les risques du métier

Les pilotes doivent souvent manoeuvrer dans des endroits à risques, notamment lorsqu'ils ou elles réalisent des missions de sauvetage. Ils ou elles peuvent voler en milieu montagneux, maritime ou forestier, de jour comme de nuit.

Les études

Après la 3^e

Être titulaire du bac et être âgé/e de moins de 29 ans + épreuves pour devenir OSC-P (officier ou officière sous contrat pilote) après une formation spécifique.

Après le bac

Concours pour intégrer l'École spéciale militaire de Saint-Cyr et devenir officier ou officière.

Emploi et secteur

Une formation coûteuse

La formation pour devenir pilote d'hélicoptère étant très onéreuse, la plupart des pilotes professionnels est issue de l'armée. En échange du financement de sa formation, le ou la pilote d'hélicoptère s'engage, par exemple, à servir durant un certain nombre d'années.

Des évolutions dans le secteur civil

La reconversion des pilotes militaires s'effectue souvent dans le secteur civil, ce qui leur permet de travailler dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme, etc. Cependant, le recrutement à la Sécurité civile est exigeant : expérience de vol préalable, condition médicale stricte, sélection rigoureuse avant de bénéficier d'une formation spécifique aux missions de secours et d'urgence.

Secteur

Défense

Salaire du débutant *

À partir de 2500 euros brut par mois, dans la gendarmerie .

À partir de 2800 euros brut par mois, dans la Sécurité civile.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[site sur le secteur de l'aérien et de l'industrie aéronautique et spatiale \(métiers, formations et ressources\).](#) ↗

[Le site non officiel des hélicoptères de la gendarmerie en régions Rhône-Alpes et Auvergne alimenté par un colonel de gendarmerie présentant les différentes missions des gendarmes pilotes d'hélicoptère, les modalités de recrutement, etc](#) ↗

[Site du Syndicat patronal de la filière](#) ↗

[Site sur le secteur de l'aérien et de l'industrie aéronautique et spatiale \(métiers, formations et ressources\).](#) ↗

Centres d'intérêt

[J'aime bouger](#) →

Autres métiers à découvrir

Militaire technicien de l'air (mta)

Militaire du rang de l'armée de terre

Sous-officier de l'armée de terre

Officier de l'armée de terre

Officier de l'armée de l'air